

Contexte : de l'expérimentation à l'action

Le PACT DU RHÔNE et l'Espace Info-énergie HESPUL sont à l'initiative d'une action expérimentale intitulée « Energie Précarité Rhône ». Ce projet s'est déroulé de 2007 à 2010, avec le soutien du Conseil Général, de la Région Rhône Alpes, de l'ADEME, de la Fondation de France et de la Fondation Abbé Pierre.

L'action a permis d'évaluer la difficulté, pour certaines familles, à se maintenir dans leur logement, en raison du coût de plus en plus élevé des factures énergétiques.

Les résultats de cette expérimentation sont très positifs en termes de sensibilisation des ménages à la maîtrise de l'énergie et d'amélioration du confort thermique des logements par le biais de travaux. Elle a aussi permis de calibrer un dispositif efficace d'évaluation et de traitement de la précarité énergétique.

Ainsi sur l'année 2011 l'action de lutte contre la précarité énergétique a pu être pérennisée grâce au soutien de la Région Rhône Alpes.



Résultats obtenus sur 2011

- 26 logements visités dans le cadre de la mission Energie et Précarité
- 15 ménages accompagnés pour des travaux énergie
- 28 dossiers de demande de subvention Région par le fonds d'aide à l'atténuation de la précarité énergétique

Les travaux les plus courants sont les changements de chaudières vétustes, associés à l'isolation des combles.

Partenaires 2011

Trois partenaires soutiennent financièrement le projet en 2011 :

- la Région Rhône-Alpes : soutien l'accompagnement des ménages et participe au financement des travaux via son **fonds d'atténuation de la précarité énergétique**,
- la CAVIL sur son territoire,
- la Fondation Abbé Pierre.

Les partenaires opérationnels : Hespul, l'Anah via son programme « Habiter Mieux ».



Contact PACT RHÔNE

Joseph Clémenceau : Coordinateur Technique
stechnique@pact-habitat.org

Marie-Claire Scotti : Responsable du Pôle Social
mcscotti@pact-habitat.org

Candice Morel : Suivi de Projet
cmorel@pact-habitat.org

Contenu de l'action

Repérage et identification des familles

Les publics cibles de l'action sont des propriétaires occupants et locataires du parc privé en difficulté pour se chauffer convenablement et payer leurs factures énergie. Les ménages sont en habitat collectif ou individuel, en milieu urbain ou rural, dans le département du Rhône.

Les ménages sont identifiés par :

- le PACT à travers ses différentes missions,
- les Espaces Info-Energie HESPUL et ALE,
- l'ANAH et le repérage pour son programme « Habiter Mieux »,
- les CCAS, les fondations et les associations qui œuvrent auprès des ménages démunis.

Réalisation du diagnostic technique et social

Le technicien du PACT contacte la famille, se rend à domicile où il repère les appareils défectueux ou peu performants, les défauts d'isolation, fuites etc, préconise certains travaux.

Il évalue si la situation peut être résolue par le biais de travaux et/ou si le ménage nécessite un accompagnement social pour le maintien ou le relogement. Il fait alors le lien avec une conseillère sociale pour une intervention à domicile.

Sensibilisation aux gestes économes

Le technicien du PACT dispense des conseils personnalisés en matière d'économie d'énergie et pose un « kit éco énergie » en lien avec les besoins des ménages.

Evaluation thermique et négociation des travaux

Le technicien réalise l'évaluation thermique du logement afin d'affiner les préconisations de travaux et de vérifier les résultats attendus en termes d'économie d'énergie et de gain de confort. Suit une évaluation financière du projet et une estimation des subventions avant le montage des dossiers d'aides financières (subventions, prêts, préfinancement, crédit d'impôt) par la conseillère habitat.